

Conseil Communautaire du 20 décembre 2018

D 2018		H	24
Nombre de Conseillers			
En exercice	87		
Présents	77 dossier 1 à 7 – 74 dossier 8 – 73 dossier 9 à 14 – 70 dossier 15 à 33.		
Votants	83 dossier 1 à 7 – 82 dossier 8 à 14 – 81 dossier 15 à 33.		

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **14 décembre 2018** s'est réuni à l'espace Exposition de Marmande, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET

Etaient présents

<u>Agmé</u>	Patrick GAUBAN
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHE
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir de Jean.François THOUMAZEAU à partir du dossier n°8) – Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean.Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Edith LORIGGIOLA
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU (+ pouvoir de Josette PATISSOU à partir du dossier n°15)
<u>Fauillet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir de Sophie BORDERIE à partir du dossier n°8) – Josette PATISSOU (jusqu'au dossier n°14)
<u>Gaujac</u>	Jean.François THOUMAZEAU (jusqu'au dossier n°7)
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT
<u>Gratoloup Saint Gayrand</u>	/
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA (<i>Suppléante</i>)
<u>Lagruère</u>	Jacques VERDELET
<u>Lagupie</u>	Jean.Max MARTIN (+ pouvoir de Sylvie BARBE à partir du dossier n°15)
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE (jusqu'au dossier n°14) - Francis DUTHIL (+ pouvoir d'Alain PREDOUR)
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC
<u>Marmande</u>	Daniel BENQUET – Sophie BORDERIE (jusqu'au dossier n° 7) – Marie.Françoise BOUGUES – Serge CARBONNET – Roland CHRISTEN (+ pouvoir de Lydie ANGELY) - Charles CILLIÈRES – Jacqueline CORREGES - Patrick COUZINEAU – Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir de Régine POVEDA à partir du dossier n°9) – Michel HOSPITAL– Philippe LABARDIN – Anne MAHIEU – Bernard MANIER - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE (+ pouvoir de Martine CALZAVARA) – Laurence VALAY (+ pouvoir de Marie-Catherine BALLEREAU)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVEDA (jusqu'au dossier n°8)
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Rogers STEFFAN (<i>Suppléant</i>)
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU (jusqu'au dossier n°7)
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL (jusqu'au dossier n°14) – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques PIN (<i>Suppléant</i>)
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean.Pierre VACQUE
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Régis BARD– Liliane BORDES - Eric BOUCHAUD – Daniel GAIDELLA - Guy LAUMET (+ pouvoir de Liliane KULTON) – Elizabeth LE CHARPENTIER - Dante RINAUDO (+ pouvoir de Laurence LOUBIAT-MOREAU)
<u>Varès</u>	Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU-GILLET – Vincent PAULAY

Absents ou excusés

Thierry CONSTANS - Alain PRÉDOUR - Maryse VULLIAMY - Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU - Martine CALZAVARA – Jean.Pierre MARCHAND - Thierry CARRETEY – Marie.France BONNEAU – Jacques BRO - Liliane KULTON – Laurence LOUBIAT- MOREAU – Valérie TACCO - Sophie BORDERIE (à partir du dossier n° 8) - Jean.François THOUMAZEAU (à partir du dossier n°8) – Francis LABEAU (à partir du dossier n°8) – Régine POVEDA (à partir du dossier n°9) – Josette PATISSOU (à partir du dossier n°15) – Philippe RIGAL (à partir du dossier n°15) – Sylvie BARBE (à partir du dossier n°15)

Pouvoirs de

Alain PREDOUR à Francis DUTHIL – Lydie ANGELY à Roland CHRISTEN - Marie.Catherine BALLEREAU à Laurence VALAY – Martine CALZAVARA à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE – Liliane KULTON à Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT-MOREAU à Dante RINAUDO – Sophie BORDERIE à Jacques BILIRIT (à partir du dossier n°8) – Jean-François THOUMAZEAU à Jean-Luc ARMAND (à partir du dossier n°8) – Régine POVEDA à Joël HOCQUELET (à partir du dossier n°9) – Josette PATISSOU à Maryline DE PARSCAU (à partir du dossier n°15) – Sylvie BARBE à Jean.Max MARTIN (à partir du dossier n°15)

Secrétaire de Séance

M. André CORIOU

**Dossier n°24 -
PLANNING DE FERMETURE 2019 DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)**

Objet de la délibération

Afin que les familles puissent s'organiser, le calendrier 2019 des fermetures des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant doit être déterminé.

Exposé des motifs

Compte tenu de la baisse significative de l'activité des accueils lors de « ponts » ou de vacances scolaires, il convient de prévoir dès maintenant les dates de fermeture afin que les familles puissent anticiper.

Ces périodes sont différenciées par type d'accueil. Elles permettent par ailleurs d'assurer une meilleure gestion du personnel sur l'année et d'avoir une qualité d'accueil avec tous les membres de l'équipe présents sur les semaines de pleine activité.

Le Président propose de prévoir les fermetures suivantes :

- Pour les **multi accueils, crèches et micro crèches**:
 - du 5 au 27 août 2019 inclus et du 25 décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020 inclus.

- **Une semaine de fermeture supplémentaire pourra être organisée** selon un planning « tournant » en cas de baisse importante de l'activité prévisible. Une structure sera ouverte par secteur ; il sera ainsi proposé un accueil collectif de substitution :
 - . Crèche les petits princes Ste Bazeille : du 22 avril au 26 avril 2019
 - . Micro crèche Les canalous Fourques sur Garonne : 15 au 19 avril 2019
 - . Micro crèche Les p'tits cœurs Marcellus : 15 au 19 avril 2019

 - . Multi accueil F. Dolto Marmande : du 15 avril au 19 avril 2019
 - . Multi accueil Les petits pas Marmande : du 22 au 26 avril 2019
 - . Multi accueil La gravette Marmande : du 22 avril au 26 avril 2019

 - . Micro crèche Câlin câline Fauguerolles : du 22 avril au 26 avril 2019
 - . Micro crèche Les Lutins Mas d'Agenais : du 15 au 19 avril 2019

 - . Crèche les Diablotins Fauillet : du 15 au 19 avril 2019
 - . Crèche Croque Lune Tonneins du 22 avril au 26 avril 2019
 - . Crèche les Pit' choux Clairac : du 15 au 19 avril 2019

➤ Pour **la crèche familiale** : du 5 au 16 août 2019 et du 25 décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020 inclus (une semaine entre Noël et le Jour de l'An).

Ce planning de fermetures peut être modifié au regard de l'activité prévisionnelle sur chaque structure.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Fixe les dates de fermetures des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant communautaires comme mentionné ci-dessus.

Précise que ce planning de fermetures peut être modifié par décision du Président au regard de l'activité prévisionnelle sur chaque structure.

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote	
<i>Votants</i>	81
<i>Pour</i>	81
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Fait à Marmande, le 20 décembre 2018

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,

Publication / Affichage
Le 21 décembre 2018